

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2024-8

L'an deux mil vingt-quatre

Le quinze février

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes BLANC, PIERRÉ, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, GISBERT-CUREAU, CRESPEL, LEGRAIS-BOUCHER

Excusés : Mmes FREBAULT, LAURENT, M. REYNAUD

Secrétaire de séance : M. PETITJEAN

Date de Convocation : 8 février 2024

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS ET D'ESPACES PUBLICS AUX ASSOCIATIONS

Madame Christèle MAYOUSSIER, 1^{ère} Adjointe au Maire, membre de la Commission « Associations, Animations », informe l'Assemblée que la Commune met à disposition des associations des équipements et des espaces publics communaux pour le bon fonctionnement de leurs activités.

Une convention a été établie afin de définir les modalités administratives, financières et techniques de cette mise à disposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure entre la Commune de Servas et les associations pour la mise à disposition d'équipements et d'espaces publics communaux ;
- **AUTORISE** Madame Christèle MAYOUSSIER, 1^{ère} adjointe au Maire, à signer les conventions à intervenir avec les associations concernées.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN

